

ANNEXE II

(article 2)

DESCRIPTION DÉTAILLÉE DE LA DÉPENSE

CHAPITRE I – Pose de systèmes d'irrigation automatisés

Le Service de l'environnement investira 50 000 \$ en systèmes d'irrigation automatisés pour l'arrosage de plates-bandes. Chaque système comprend un clapet antiretour pour protéger le réseau d'eau potable, une boîte de programmation, un détecteur d'humidité et des gicleurs à faible débit.

CHAPITRE II – Description des emplacements et estimation des coûts

Emplacement	Description	Arrondissement	Montant
Bureau – arrondissement Sainte-Foy — Sillery	Modification et ajout au système existant	Sainte-Foy — Sillery	9 000 \$
Ancien hôtel de ville de Sillery	Installation d'un système d'irrigation en façade du bâtiment	Sainte-Foy — Sillery	6 000 \$
Bureau – arrondissement Laurentien	Installation d'un système d'irrigation en façade du bâtiment	Laurentien	6 000 \$
Mosaïque rue Notre- Dame	Installation d'un système d'irrigation pour la mosaïque; le branchement se fait à partir de la rue Napoléon	Laurentien	7 000 \$
Terre-plein central boulevard Henri- Bourassa	Installation d'un système d'irrigation pour la plate-bande centrale	Charlesbourg	7 000 \$
Centre communautaire Saint-Émile	Installation d'un système d'irrigation en façade du bâtiment	La Haute-Saint- Charles	7 500 \$

Sous-total : 42 500 \$

Divers et frais connexes : 7 500 \$

Total : 50 000 \$

Annexe approuvée le 14 février 2003 par :

Jacques Grantham,
directeur de division
Division de la foresterie urbaine
et de l'horticulture
Service de l'environnement